



DOSSIER

La restauration des écoliers : **OBJECTIF QUALITÉ**



Affaires maritimes



Séné Pouce, un stop citoyen !

Nous proposons un système de stop solidaire, gratuit, basé sur la confiance et la sécurité.

»



Projet de la digue du Morboul



ALBUM PHOTOS



02

Accueil des nouveaux arrivants

Près de 90 Sinagots ont répondu à l'invitation des élus. Bienvenue à eux.



Vendredi 9 janvier, les Sinagots se sont recueillis place de la Fraternité.

Carmen ou presque...

Un grand moment de création et de partage. Bravo à toutes et à tous !



Merci aux courageux bénévoles

arracheurs de baccharis. Ici avec l'entreprise d'insertion du Prisme de Rennes.



Mars 2015 lancement des travaux de restructuration du complexe Le Derf.



ÉDITO



Elaborer un budget c'est faire des choix.

L'Etat a fait les siens. Par la loi de Finances 2015, il triple la réduction initialement prévue de ses concours financiers aux collectivités locales. Que les collectivités génèrent 70 % de l'investissement public, que l'emploi public local soit aussi une arme contre le chômage n'a pas pesé face à l'impératif de réduction des déficits.

C'est désormais aux collectivités locales de faire avec cette nouvelle donne. A Séné, malgré une baisse drastique de la dotation de l'Etat, nous voulons poursuivre les projets qui feront l'avenir de notre ville au travers d'investissements :

- **urbains**, comme au Poulfanc,
- **humains**, pour nos enfants dans les nouveaux rythmes et la nouvelle restauration scolaire, pour les sportifs avec une première étape de la rénovation du complexe Le Derf
- **solidaires**, pour le logement locatif social et l'accessibilité
- **écologiques**, sur les bâtiments communaux
- ou d'**amélioration du cadre de vie** comme à Montsarrac.

C'est à nous ensemble d'actionner tous les leviers qui doivent permettre à ces projets de voir le jour. Mutualisation, économies de fonctionnement (énergie, eau, ...), tarifs, accueil de nouveaux Sinagots, mobilisation citoyenne : nous allons poursuivre cette gestion responsable sans majoration de la fiscalité locale.

Sylvie Sculo
adjointe en charge des finances

Sevel ur budjed zo gober choazou.

Gant ar Stad emañ bet graet he re. Hervez lezenn 2015 an argant e vo teir gwezh brasoc'h digresk ar skoazelloù roet d'ar strollegezhioù lec'hel evit na oa bet soñjet. Kalz a vern ma ta 70% ag ar postadurioù foran ag ar strollegezhioù, ma c'hell an implijoù publik parraat doc'h an dilabour, pa vez rekis digreskiñ an divigadou.

D'ar strollegezhioù lec'hel bremañ d'ober gant an doare nevez-se.

E Sine, en despet da zigresk debarzhadurioù ar Stad, e faot deomp ken derc'hel da gas raktresoù da benn evit amzer-da-zonet hor c'hêr ha gober postadurioù evit :

- **kêr**, evel er Poulfank,
- **an dud**, hor bugale gant implij-amzer nevez ar skolioù hag ar preti skol nevez, ar sporterion gant komañsamant al labourioù da renevezïñ Sportva an Derv,
- **ar c'hengred**, gant al lojerisoù sokial da feurmïñ hag ar vonedusted,
- **an ekologiezh**, e savadurioù ar gumun.
- peotramant evit **gwellaat an endro beviñ** evel e Moñsarak.

Deomp-ni asambl eo d'ober kement tra zo afer evit gellet kas ar raktresoù-se betek penn. Kenlodenniñ, armerzhiñ er mont en-dro (gremm, dour...), adwelet ar prizioù, degemer tud nevez e Sine, perzh ar geodedourion : ni a zalc'ho d'hor mererezh atebek hep kreskiñ an delladurezh lec'hel.

Sylvie Sculo

03



S O M M A I R E

4 ENFANCE - JEUNESSE

- Les joies de la glisse pour les plus jeunes
- Nouvelle session de formation baby-sitter
- Jeunes Sinagots, faites-vous recenser !

5 RÉSERVE NATURELLE

- L'équipe de la Réserve vous lance un appel !
- En 2015 ouverture prolongée en fin d'été
- Profitez du tarif spécial Sinagots à 1€

6 HABITAT ET ACTION SOCIALE

- Nouveau : un café des femmes
- Le Point Accueil Emploi Service

7 AFFAIRES MARITIMES

- Du nouveau aux affaires maritimes

8 AMÉNAGEMENT - DÉPLACEMENT

- Projet d'aménagement au Morboul
- La fête du vélo

9 DOSSIER : La restauraton des écoliers

- La pause-déjeuner est un temps éducatif
- La qualité de l'accompagnement
- La qualité de l'assiette
- Travailler sur le goût
- Le coût de la qualité

13 COURRIER DES LECTEURS

14 INITIATIVE CITOYENNE

- GPS : Greeters Pour Séné
- Séné Pouce, un stop citoyen

15 VIE ÉCONOMIQUE

- Kergrippe, des lots encore disponibles
- Bienvenue aux nouveaux commerces et services

16 VIE ASSOCIATIVE ET VIE DE QUARTIER

- Semaine de Golfe 2015, demandez le programme

17 VIE CULTURELLE

- Une salle Alain Coste à Grain de Sel
- Faire vivre la culture ensemble
- 21 juin 2015 : une fête au pluriel !

18 REGARD DE SINAGOTS

- Séné : du bonheur à partager !

19 OPINIONS



ENFANCE - JEUNESSE



04

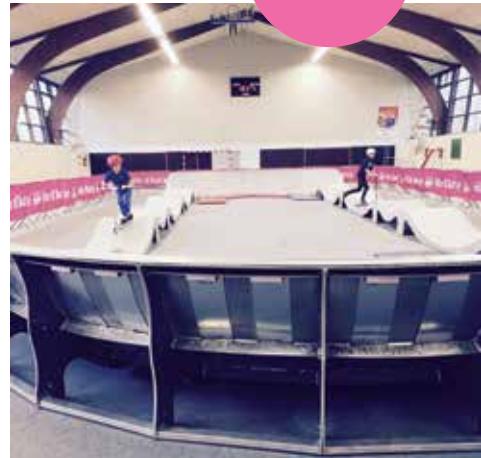
Les jeunes de Séné ont plein d'envies et d'imagination. En collaboration avec le Point Jeunes et les services municipaux, ils n'hésitent pas à mettre en place des actions à destination des petits et des plus grands.

Les joies de la glisse pour les plus jeunes

Concept nouveau de piste de glisse, le "Pump track", circuit ouvert à toutes les disciplines de glisse, offre la possibilité aux plus jeunes ne pouvant utiliser le skate park de pouvoir goûter aux joies du skateboard ou de la trottinette en toute sécurité (protections obligatoires). Un "Pump track" éphémère sera installé au sein du complexe sportif Le Derf du **15 au 18 avril**.

Horaires d'ouverture pour les familles :

- mercredi 15 avril..... de 13h30 à 18h30
- jeudi 16 avril..... de 13h30 à 18h30
- vendredi 17 avrilde 13h30 à 18h00
et nocturne de 18h00 à 22h00
- samedi 18 avril..... de 13h30 à 18h30



Gratuit !

Nouvelle session de formation baby-sitter



Formation premiers secours

- Lundi 20 avril
- Mardi 21 avril
- Mercredi 22 avril

Devant le succès de la première session l'an dernier, le "Point Jeunes" organise une nouvelle formation baby-sitting, animation et premiers secours pour apprendre aux jeunes les gestes simples.

Dispensée sur trois jours, la formation s'adresse aux jeunes à partir de 15 ans. L'intervention de professionnels, notamment d'une éducatrice jeunes-enfants, l'observation sur le terrain dans les structures communales et la mise à disposition de guides pratiques pour les jeunes, garantissent un apprentissage répondant aux attentes des familles. En fin de formation, tous ces jeunes seront prêts à garder vos enfants.

- Inscriptions auprès du Point Jeunes
- Tarifs de la formation selon le quotient familial*

**Contact Point Jeunes : Elise Latouche,
02 97 66 59 74 -latouche-e@sene.com**

**Bientôt
16 ans ?**

Jeunes Sinagots, faites-vous recenser !

Tous les jeunes Françaises et jeunes Français ont l'obligation de se faire recenser dans le trimestre qui suit leur 16^{ème} anniversaire. Cette démarche déclenche la convocation à la Journée de Défense et de Citoyenneté, facilite les inscriptions sur les listes électorales et à certains concours et examens. Les jeunes doivent se présenter au service de l'état civil de la mairie accompagnés d'un représentant légal, munis de leur livret de famille et de leur carte d'identité. Une fois recensés, la mairie leur fournit une attestation indispensable pour l'inscription à certains concours et examens dont le baccalauréat ainsi que la conduite accompagnée.

Le recensement, une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.



05

Tout témoignage a de la valeur, quelle que soit l'époque à laquelle il se réfère

RÉSERVE NATURELLE

L'équipe de la Réserve vous lance un appel !

Nos paysages sont notre patrimoine. La Réserve Naturelle de Séné est réputée pour ses milieux naturels de marais et les oiseaux d'eau qu'elle héberge. Si la plupart des visiteurs y viennent effectivement pour observer les oiseaux, nombreux sont ceux qui s'extasient sur la beauté de nos paysages. «Qu'est-ce que c'est beau chez vous !» : voilà une phrase que les animateurs entendent de plus en plus souvent. Ceci n'est pas anodin et démontre l'importance de la beauté et de l'originalité des paysages, dans une tendance moderne d'uniformisation de la nature. La Réserve Naturelle de Séné a pour particularité d'être installée dans des paysages en grande partie construits par l'homme. En aménageant des marais salants au début du 18^{ème} siècle, l'homme a favorisé (sans le vouloir) des milieux naturels attractifs pour certains oiseaux d'eau. Aujourd'hui, nous les considérons comme précieux pour la biodiversité qu'ils abritent, ainsi que pour leur valeur esthétique, historique et culturelle. Comme le suggèrent les réactions d'admiration des visiteurs de la réserve, ils jouent un rôle important dans l'identité et l'attractivité touristique de la commune.

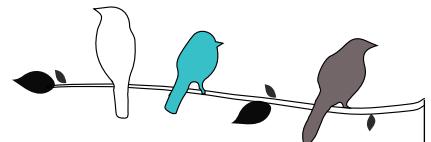
Pour toutes ces raisons, la protection de nos paysages est nécessaire. Mais elle n'est pas suffisante. Les paysages évoluant de manière naturelle, l'équipe de

la réserve naturelle conduit une action d'entretien et de gestion qui vise à conserver leur caractère et leur originalité (paysage ouvert de prairies, avec très peu d'arbres, omniprésence de l'eau...). Cette action implique, pour être bien menée, d'observer et connaître l'évolution des paysages, et d'en garder la trace et la mémoire par un travail de documentation et d'archivage.

► C'est pour cela que la réserve naturelle lance un appel aux sinagotes et sinagots, dans le but de recueillir un maximum d'informations sur les paysages de Séné (en particulier, les marais) : photographies, cartes postales, livres, souvenirs et petites histoires...

Tout témoignage a de la valeur, quelle que soit l'époque à laquelle il se réfère (les époques récentes sont parfois assez mal documentées !). Si vous souhaitez partager le vôtre, l'équipe de la réserve naturelle sera ravie de vous rencontrer, discuter avec vous et numériser vos documents.

► reserve-naturelle@sene.com - 02 97 66 92 76



Profitez des tarifs spécial "Sinagots" !

Entrée simple 1€
Abonnement annuel 5€

Accès aux sentiers aménagés et observatoires de la réserve naturelle

*Sur présentation d'un justificatif de domicile

En 2015, une ouverture prolongée en fin d'été

Les années passées, la Réserve Naturelle de Séné était ouverte au grand public du 1^{er} février au 31 août.

En 2015, la période d'ouverture sera prolongée jusqu'au dimanche 13 septembre, répondant ainsi à la demande de nombreux visiteurs encore sur notre territoire en toute fin d'été.

Février et mars : 14h-18h.

Avril à juin : 14h-19h.

Juillet et août : 10h-13h et 14h-19h.

Septembre : 14h-18h.

Tous les jours !





HABITAT ET ACTION SOCIALE

06

Nouveau : un café de femmes !

Depuis le début 2015, "la Parenthèse", nouvelle association sur Séné, propose aux femmes qui le souhaitent la possibilité de faire une pause, de s'accorder "un laps de temps considéré comme à part dans le cours des événements". Le but est simple : à travers un "café de femmes" les bénévoles animent un temps collectif, où toutes les femmes qui éprouvent le besoin de prendre un petit moment pour elles sont les bienvenues.

Les membres précisent bien que l'association n'est pas un espace thérapeutique, ni un service professionnel. Elles se définissent comme un groupe amical et discret, où toutes viennent se poser autour d'un café ou d'un thé.. C'est un lieu d'échange pour rompre l'isolement.. Les participantes y abordent toutes sortes de sujets, le travail, l'éducation, la relation homme-femme, la rupture ou bien encore le bonheur.

C'est aussi l'occasion de discuter d'un film, d'un livre ou tout simplement de l'actualité.

L'association peut accueillir des personnes compétentes pour apporter un regard de spécialiste sur certains sujets.

► L'association se réunit les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois de 14h30 à 16h30

►► Salle communale au-dessus de la Résidence de Penhouët (Foyer Logement) Rue des Marronniers

Contact : Marie-France Miniac, présidente
06 84 19 51 79



Sophie Neveu, Martine Rochereau et Marie-France Miniac,
3 des bénévoles de l'association.

Le Point Accueil Emploi Service vous soutient dans votre recherche d'emploi.

Développer des partenariats avec le réseau d'entreprises de la commune

Service du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) dédié à l'emploi et situé au sein de la mairie, le Point d'Accueil Emploi Service accompagne les personnes en recherche d'emploi. « Tout le monde peut venir consulter les offres d'emploi, apprendre à gérer son espace personnel sur le site de Pôle Emploi ou être conseillé pour rédiger un CV ou lettre de motivation », explique Renaud Brevet, agent en charge du PAES.

C'est également un lieu où les salariés peuvent trouver des informations sur une reconversion professionnelle. « Nous posons les bases du projet et évaluons avec la personne la faisabilité : quels sont les besoins, les



Renaud Brevet vous accueille au PAES

obligations, les financements et nous orientons ensuite les personnes vers les partenaires adéquats ».

Le PAES propose des rendez-vous personnalisés et met également à disposition un centre de documentation sur l'emploi ainsi qu'un poste informatique pour faciliter les démarches.

Le service propose également des rencontres autour de l'emploi. Dernier en date, en novembre 2014, un forum dédié aux métiers de la santé, au cours duquel une vingtaine de jeunes ont pu échanger avec des professionnels (Kiné, ergothérapeute, infirmier, médecin...) sur les formations, les débouchés ou encore les réalités des métiers.

« Nous souhaitons également développer des partenariats avec le réseau d'entreprises de la commune », souligne Renaud Brevet. L'idée est de faciliter les contacts entre les entreprises sinagotes et les personnes en recherche d'emploi.

►► PAES ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf le lundi matin et le jeudi après-midi.

Contact : 02 97 66 59 67
brevet-renaud@sene.com

AFFAIRES MARITIMES



07

Du nouveau aux affaires maritimes !

Faciliter l'accès -même temporaire- au plan d'eau à ceux qui attendent un mouillage depuis de longues années et développer l'offre de mouillage pour les visiteurs : c'est ce qu'a souhaité le conseil municipal en adoptant à compter de 2015 une nouvelle organisation du service mouillage et affaires maritimes. Nous sommes allés interroger Philippe ROLLAND, adjoint en charge des affaires maritimes et Jacques DEMEULENAERE, nouveau gestionnaire pour qu'ils nous éclairent sur la nature des changements en vigueur.

Qu'est-ce qui a changé ?

La nouvelle organisation concerne à la fois la gestion des mouillages et celle des affaires maritimes. Premier changement : le règlement des redevances d'emplacement, ne s'effectue plus à la Trésorerie Principale mais directement auprès du régisseur du service "mouillages" de la commune. Second changement : les "propriétaires" des mouillages ont la possibilité de devenir locataires auprès de la commune.

Cela mérite quelques explications...

Si coexistent aujourd'hui deux types de mouillages, les mouillages "privés" et les mouillages "communaux", la délibération du conseil municipal permet aux usagers de céder leur ligne de mouillage et leur entretien à la commune. Ils en deviennent alors locataires à l'année. Les pièces de matériels usés (manilles, cordages, chaînes...) et les frais de main-d'œuvre seront dans ce cas inclus dans un forfait annuel puisqu'ils passent sous la responsabilité de la commune. Ils resteront facturés comme prestation séparée à ceux qui souhaitent conserver leurs équipements. Concrètement aujourd'hui un détenteur de mouillage peut choisir une formule ou l'autre. Il restera dans tous

les cas, détenteur d'un contrat annuel et renouvelable d'occupation du Domaine Public Maritime. A ce jour, une dizaine d'usagers ont demandé le rachat de leur matériel de mouillage par la mairie.

Tous les documents concernant les tarifs, les demandes de mouillages et le règlement des affaires maritimes sont disponibles sur www.sene.com page vie locale et économique rubrique affaires maritimes

Les avantages ?

Premier avantage : la suppression de factures multiples par usager. Mais surtout, la commune disposera en propre d'un nombre de mouillages plus important, qui permettra une gestion plus dynamique des emplacements. Un mouillage disponible pour une durée limitée pourra être proposé pour de l'accueil temporaire à la saison ou même à la journée. Dans ce schéma, les usagers des mouillages sont invités à faire connaître auprès du service leurs disponibilités durant l'année. La gestion communale facilitera aussi les échanges de places sur le plan d'eau entre usagers.

Cette gestion se fera à moyens constants ?

Pour mener cette nouvelle organisation, le service des mouillages et des affaires maritimes va développer le temps de travail de deux de ses agents. Ceci principalement pour renforcer la surveillance et la gestion des mouillages durant la haute saison. Cela nous permettra d'être plus réactifs et de développer les possibilités d'accueil temporaire pour les demandeurs. L'objectif, y compris pour 2015 année charnière de mise en place, c'est que les recettes supplémentaires liées à l'accroissement de l'activité saisonnière, compensent les nouvelles dépenses.

Dans quel climat s'opèrent ces changements ?

Les élus ont pris le soin d'une concertation en amont des changements avec les associations de mouillages, importantes dans le paysage sinagot ainsi qu'avec les membres des conseils portuaires et des mouillages. Ça n'a pas été sans interrogation au départ, ni sans discussion. Chacun semble trouver ses marques dans cette nouvelle organisation.

► Contact : affaires.maritimes@sene.com





AMÉNAGEMENT - DÉPLACEMENT

08

**Hypothèse
d'aménagement
pour la digue du
Morboul**

**La ville de Séné
se vit à vélo**



Projet d'aménagement au Morboul

La commune a engagé depuis quelques mois une étude globale sur le site du Morboul à l'entrée de la presqu'île de Port-Anna. L'objectif est double :

- évaluer les travaux à réaliser sur la digue qui borde les marais depuis le Pont Lisse, afin de prendre en compte l'impact des changements climatiques sur la stabilité de la digue et notamment les risques de submersion marine,
 - évaluer la faisabilité d'une piste pour piétons et cycles dans cette zone, reliant Cadouarn au bourg, pour poursuivre la politique de développement des déplacements doux sur le territoire.
- Plusieurs diagnostics sont actuellement en cours et d'autres sont en attente, qui permettront de valider le futur projet d'aménagement.

Quelques éléments :

Un diagnostic sur l'état de la digue a déjà été réalisé. Il préconise un confortement voire un rehaussement de l'ouvrage. Celui-ci présente en effet d'inquiétantes brèches qui ont déjà donné lieu à des inondations lors d'épisodes météorologiques difficiles.

Une étude environnementale a confirmé que le site recèle une biodiversité intéressante. De plus, le secteur est couvert par de nombreuses zones de protections juridiques. Ces dernières devront être prises en compte dans le cadre de la constitution du dossier de réalisation. Notons toutefois qu'elles n'empêchent pas les opérations de défense contre la mer ou la construction de cheminements piétonniers et cyclables.

Compte tenu de ces différents éléments, plusieurs scénarios d'aménagement du cheminement piétons/ cyclistes sont actuellement évoqués :

- Un cheminement réalisé essentiellement sur la structure de la digue rénovée
- Ou un cheminement réalisé pour partie sur la digue qui bifurquerait sur la route du Morboul à 50m du rond-point de Gornevèze.



Afin de valider l'un ou l'autre de ces itinéraires, de nouveaux éléments de réflexion sont attendus :

- **Techniquement** : des informations complémentaires sur la structure des berges actuelles et sur les variations du niveau d'eau, les outils de protection de l'environnement et de sécurité des usagers nécessaires (ou pas) au projet, les impacts paysagers des différents dispositifs ;
- **Juridiquement** : des informations sur les dispositifs à mettre en place pour les acquisitions foncières nécessaires au projet ;
- **Financièrement** : une évaluation du coût de chaque itinéraire.

La Fête du vélo : une fête et un rendez-vous militant le Dimanche 21 juin 2015 au bourg de Séné à 9h30



Le dimanche 21 juin, Séné Nature et Environnement et de nombreuses associations sportives, sociales ou militantes (Vélocimotive, Répavélo, Amisep, Séné Gym, PPS, Amis de Kerarden...) vous invitent à une promenade sur les pistes cyclables et les chemins de Séné. Une façon de mettre à l'honneur les déplacements doux et de profiter le premier jour de l'été, des bienfaits du vélo et de la marche à pied entre la presqu'île de Langle et le village de Montsarrac. Vous pourrez participer à de multiples animations : balade contée, marche nordique, animations musicales, bourse aux vélos, ateliers de vérification et marquage de vélos avec le concours de l'agglo et de la mairie de Séné.

Ce moment privilégié laisse aussi du temps pour l'échange entre militants. Des réalisations concrètes en découlent. Lors de la fête 2014, les deux associations Répavélo et Amisep font état de leur difficulté à collecter des vélos. Aujourd'hui, Vannes agglomération accepte

qu'elles récupèrent des vélos à la déchetterie d'Elven au bénéfice des jeunes et des chômeurs en manque de moyen de transport.

Pour favoriser ces échanges, l'association proposera cette année le mardi 16 juin 2015 à 20h00 à Grain de Sel, la projection d'un docu-comédie « Vélopédia » sur tous les avantages que le vélo offre pour la santé, l'environnement, l'économie, le bien-être... Le réalisateur, Erik Fretel, cycliste urbain y évoque avec humour son rêve de voir les automobilistes quitter enfin leur armure d'acier, pour parcourir la ville, à vélo, les cheveux au vent.





09

DOSSIER

La restauration des écoliers OBJECTIF QUALITÉ !



La pause-déjeuner est un temps éducatif à part entière.

Sur les temps périscolaires du matin, du midi et du soir, la ville de Séné s'engage depuis plusieurs années à proposer des prestations de qualité aux enfants des écoles. La pause de midi est un temps essentiel dans la vie quotidienne d'un élève. Elle lui permet de déjeuner, mais aussi de se ressourcer afin d'aborder la classe de l'après-midi dans des conditions favorables aux apprentissages.

Depuis deux ans, dans le cadre de cette pause-déjeuner, la ville propose aux enfants une nouvelle organisation faite d'espaces de calme et de convivialité autour du jeu ou de la lecture. Accompagnés par des adultes formés, les enfants, au gré de leurs besoins, investissent les espaces proposés dans le respect des autres. Ils peuvent également choisir de ne rien faire.

en 2015 ce sont près de 450 enfants qui profitent du service de restauration ce qui représente près de 64 000 repas à l'année.

A la rentrée 2015, la ville proposera aux enfants des menus de meilleure qualité.

Il s'agit de passer d'une cuisine industrielle et de plats préemballés à une cuisine plus familiale, faite de couleurs et de saveurs. Les repas, préparés à la cuisine centrale de Theix par une équipe expérimentée, seront livrés chauds. Afin de permettre aux enfants d'apprécier totalement ce temps de repas et d'en faire un moment de plaisir et de détente, les agents de la collectivité accompagneront les enfants dans la découverte de ces nouvelles saveurs. Ils seront les garants d'un temps de repas synonyme de plaisir, d'éducation de bien vivre ensemble et du respect de chacun.

Un comité de suivi composé de parents, d'élus et d'agents de la collectivité a commencé à travailler sur le sujet pour préparer au mieux ce changement significatif de la prochaine rentrée.



DOSSIER : La restauration des écoliers

OBJECTIF QUALITÉ !



*35 agents municipaux
répartis sur les
3 sites travaillent pour
la restauration scolaire.*

La qualité de l'accompagnement

La restauration scolaire est un temps de convivialité mais également un moment d'éveil pour les enfants. L'encadrement avant, pendant et après le repas est assuré par des agents municipaux sur les trois sites de restauration. Le moment du repas de l'enfant contribue à 3 objectifs :

- ▶ **L'éducation nutritionnelle**, l'apprentissage du goût et des habitudes alimentaires (l'encourager à goûter, à manger...)
- ▶ La progression vers **l'autonomie** et la motricité pour les plus petits (apprendre à couper la viande seul, ouvrir son yaourt...)
- ▶ La **socialisation** de l'enfant (bien se tenir à table, éviter de gaspiller...).

Ces apprentissages font l'objet de formations et d'évaluations régulières des agents encadrants.



La qualité de l'assiette

La cuisine est un art et manger doit rester un plaisir. Souvent abordée au sein des conseils d'école ou lors de la réunion de la commission « menus », l'alimentation des écoliers reste une préoccupation de nombreuses familles. La réglementation en matière de qualité nutritionnelle et diététique incite à proposer aux enfants une alimentation variée, équilibrée et de saison. Depuis 2011 la loi prévoit à travers le Plan National Nutrition Santé la réduction des aliments trop riches pour prévenir l'obésité chez l'enfant. Dans l'assiette cela se traduit par des changements qualitatifs et quantitatifs en apportant une attention particulière à la qualité gustative des mets proposés.

Aujourd'hui la ville de Séné a engagé un travail de mutualisation de la restauration scolaire avec les communes de Theix et la Trinité-Surzur.

Cette « **entente** »* entre 3 collectivités impliquera des changements notamment en matière de livraison de repas (liaison chaude) et d'organisation du temps de repas. C'est le fruit d'un long travail où les municipalités ont pris le temps de définir des valeurs communes : qualité nutritionnelle, approvisionnements les plus locaux possibles, réduction des déchets. La diminution des gaspillages alimentaires et des emballages reste une priorité. À travers cette collaboration, la municipalité améliorera son service de restauration auprès des enfants. Elle s'enrichira aussi de nouveaux savoir-faire et compétences.

Le site de Claude Aveline vient de mettre en place un double service le midi, apportant ainsi de meilleures conditions pour les repas des enfants



Les élus de Theix, La Trinité-Surzur et Séné, en compagnie des techniciens, planchent sur la préparation du nouveau service de restauration.

* Une « entente », qu'est-ce que c'est ?

L'entente est un cadre juridique entre deux ou plusieurs conseils municipaux, portant sur des projets d'utilité supra-communale. Les règles de fonctionnement sont détaillées dans une convention. Les questions d'intérêt commun sont débattues dans une commission où chaque conseil municipal est représenté à parité de trois membres. Les décisions émises par cette commission ne sont pas exécutoires de plein droit mais doivent être approuvées par chacun des conseils municipaux engagés dans l'entente.



Travailler sur le goût.

Produits frais, recherche de la qualité gustative, sont les maîtres-mots de l'équipe de restauration de la cuisine centrale de Theix.

« La cuisine toute équipée inaugurée en 2010 est un outil formidable pour toute l'équipe explique Mickaël Arze responsable du site. Aujourd'hui nous sommes 7 personnes à produire sur place et nous travaillons avec des produits de qualité. Les fours nous permettent par exemple de cuisiner des viandes et des poissons frais, ainsi qu'un maximum de légumes en purée ou en cuisson lente. Nous varions constamment les menus, en respectant les contraintes nutritionnelles bien évidemment. »

« En mutualisant cet équipement avec Séné et la Trinité-Surzur, la nombre de repas va augmenter, ce qui nécessitera l'embauche de deux personnes en cuisine. Cela aura pour avantage de baisser les coûts auprès des fournisseurs. Pour les cantines sinagotes, le fonctionnement sur place va changer. Grâce à la liaison chaude, les plats arriveront prêts à être servis sans remise en température. Le respect des préparations et de la cuisson sera ainsi assuré. Tous les plats seront préparés le matin et livrés pour le repas du midi. A Theix depuis 4 ans, les retours auprès des enfants et des familles sont très bons. C'est très motivant pour l'équipe en cuisine. Nous sommes fiers d'offrir une alimentation de qualité aux enfants » confie le responsable.



La cuisine centrale de Theix se prépare à fournir les repas de nos écoliers.

Les circuits courts

Aujourd'hui la commune de Theix travaille avec un groupement d'achats. Dans le cadre du projet alimentaire du Pays de Vannes, les municipalités bénéficient de l'appui et de l'aide du Groupement Agriculture Biologique 56 et de l'association Mangeons Bio, afin d'intégrer dans leur circuit de fournisseurs des acteurs locaux de l'alimentation.

Si pour la rentrée 2015, le groupement restera le principal fournisseur, de nouveaux produits locaux pourront au fur et à mesure être intégrés à la préparation des repas (fruits, légumes, pain...)

« Cela n'implique pas forcément que tous les aliments seront labellisés biologiques, précise Marie-Françoise Le Barillec, adjointe à Sééné. Nous préférons travailler avec des acteurs du territoire autant que possible, afin de défendre l'agriculture locale, mais également minimiser les impacts environnementaux. »

Durant les mois de mars et avril, des élus et des parents d'élèves de Sééné pourront goûter à toutes ces nouvelles saveurs au restaurant scolaire de Theix, avant de faire saliver les papilles des écoliers sinagots en juin pour une semaine test.

DOSSIER : La restauration des écoliers

OBJECTIF QUALITÉ !



Le coût de la qualité

La commune poursuit sa démarche de mise en œuvre d'une politique sociale pour la restauration scolaire. Lors du premier conseil municipal de 2015, les élus se sont engagés sur une grille de tarifs toujours basée sur les quotients familiaux, préconisés par la Caisse d'Allocations Familiales mais plus progressive et ajustée au plus près des situations de chaque foyer.

Le coût par écolier de la pause-déjeuner

Tranche	Quotient familial CAF	Répartition des familles	Coût total de la pause déjeuner par écolier	Tarifs 2015	Reste à charge de la commune	
A	Inférieur ou égal à 560 €	18%	8,50 €	1,20 €	7,30 €	86%
B	De 561 € à 760 €	13%	8,50 €	2,10 €	6,40 €	75%
C	De 761 € à 1 000 €	16%	8,50 €	2,80 €	5,70 €	67%
D	De 1 001 € à 1 200 €	15%	8,50 €	3,00 €	5,50 €	65%
E	De 1 201 € à 1 430 €	9%	8,50 €	3,30 €	5,20 €	61%
F	De 1 431 € à 1 600 €	4%	8,50 €	3,70 €	4,80 €	56%
G	Egal ou supérieur à 1 601 €	25%	8,50 €	3,90 €	4,60 €	54%
	Adulte		8,50 €	6,00 €		

Le nouveau mode de restauration fera évoluer le coût à partir de septembre 2015

Passer d'une cuisine industrielle à une fabrication sur place (à Theix) n'est pas sans conséquence financière. Le coût total de la pause-déjeuner va se trouver majorer d'environ 1.85€ par repas. Compte tenu de la situation financière des familles, ce supplément de coût sera pour partie pris en charge par la ville.

Au moment où les villes doivent faire face à une baisse importante des aides financières de l'Etat, le choix voulu par les élus et appuyé par de nombreux parents de créer ce nouveau service n'est pas anodin. En effet la charge additionnelle annuelle supportée par la collectivité devrait atteindre 100 000 euros.

Raison de plus pour en soigner la qualité. Le comité de suivi chargé de sa mise en place veillera à en faire une évaluation régulière, afin de mesurer dans le temps le niveau de satisfaction des familles et des écoliers. Un compte rendu public annuel sera fait en conseil municipal.





13

COURRIER DES LECTEURS



Comment puis-je agir contre les frelons asiatiques ?



Le frelon asiatique est arrivé en 2004 en France, et repéré à Séné en 2013. Ce n'est pas une espèce locale. Ce type de frelon se nourrit, entre autres, d'insectes pour assurer ses besoins en protéines. La préation importante de ce frelon a une incidence sur les espèces autochtones, notamment les abeilles, et peut causer des dégâts plus ou moins lourds sur la biodiversité locale.

Afin de limiter le nombre de nids, il est important de piéger les fondatrices (futures reines). Le piégeage doit débuter mi-février et **s'arrêter au 1^{er} mai** pour limiter la destruction des insectes polliniseurs. L'appât qui est préconisé est un mélange d' 1/3 de sirop de fruit (type grenade), d'1/3 de bière et d'1/3 de vin blanc (pour éloigner les abeilles). Modèle de piège disponible à l'accueil de la mairie.

► **Si vous trouvez un nid**

Appelez la mairie de Séné (02 97 66 90 62). Un agent se déplacera afin d'établir un certificat permettant, lorsque le nid sera détruit, d'obtenir le remboursement de la facture par le conseil général du Morbihan (50 %) et Vannes Agglo (50 %). La dépense subventionnable est plafonnée en fonction de la hauteur du nid :

Moins de 8 m : 110 €

De 8 à 20 m : 140 €

Plus de 20 m : 200 €

Plus de 15 m avec nacelle : 400 €

La période de destruction des nids est fixée du 1^{er} mai au 15 novembre. Après cette date, les nids sont inactifs et leur destruction ne sera pas remboursée. Attention, un nid peut aussi bien se trouver dans un bâtiment (sous une toiture, dans un abri de jardin) que dans une haie ou dans un arbre.

Je me suis fait renverser par un vélo sur le trottoir. Pouvez-vous rappeler quelles sont les règles de sécurité pour tous les usagers de la voirie ?

Si la volonté de développer les déplacements doux sur la commune de Séné existe, il convient de bien rappeler quelques règles de bon sens pour tous les usagers.

En effet lorsque l'on se déplace à vélo, il est important de respecter la signalisation routière et le code de la route (feux de signalisation, passage piéton ou encore priorité à droite). Rouler sur un trottoir est interdit sauf pour les enfants de moins de 8 ans. Lorsque les voies cyclables sont partagées avec les piétons, ces derniers sont prioritaires et la vitesse doit être adaptée. Il convient donc de rouler au pas. La commune a créé récemment deux zones de rencontres dans le bourg et le village de Moustérian où les piétons, les cycles et les voitures doivent se partager la route. Là encore le piéton est prioritaire sur les autres usagers et les voitures comme les cyclistes doivent respecter une vitesse de 20 km/h maximum.

► **Le cycliste reste un conducteur comme les autres !**



**Vous avez une question ? N'hésitez pas, contactez la mairie
contact@sene.com**



INITIATIVE CITOYENNE



GPS, Greeters Pour Séné !

Il y a mille et une façons de découvrir une commune. Mais la plus conviviale est sans doute de la parcourir accompagné d'un habitant ! C'est ainsi que sont apparus, un peu partout dans le monde, les Greeters (« hôtes » en anglais), des habitants amoureux de leur territoire et qui ont envie d'en faire partager les paysages, le patrimoine, la vie quotidienne aux touristes de passage.

Ce ne sont pas des guides mais plutôt des citoyens bienveillants qui, le temps d'une balade, accompagnent bénévolement de petits groupes de visiteurs (6 au maximum) pour une découverte singulière et authentique de leur commune telle qu'ils l'aiment et la vivent.

Des Greeters à Séné ? Un Groupe Projet constitué de Sinagots s'est réuni autour de Damien Rouaud, conseiller municipal délégué au tourisme et au commerce, pour lancer les GPS dès l'été 2015.



Telle habitante se propose de faire découvrir le Séné des sentiers et chemins, tel sinagot passionné embarquera les visiteurs dans l'histoire du sel ou autour des chapelles... A chacun son rythme (d'une à quelques visites durant l'été), à chacun sa façon de montrer Séné aux estivants.

► Pour devenir un(e) GPS :
gps@sene.com - Tél. 02 97 66 59 71

14

SENE POUCE, un stop citoyen !

Notre commune est très étendue. Nous avons besoin de nous déplacer pour le travail, les loisirs, pour faire les courses, emmener nos enfants à l'école et à leurs activités... Des transports en commun existent, mais ils relient seulement le Bourg avec le centre de Vannes et le Poulfanc avec le centre de Vannes. Pour le reste de Séné, entre le bourg et le Poulfanc ou entre les villages, le bourg et la presqu'île de Langle, l'offre est très limitée. Il faut trouver d'autres solutions pour se déplacer : la voiture, la marche, le vélo... Nous constatons aussi que nous roulons souvent avec plusieurs places libres dans nos véhicules. Nous proposons un système de stop solidaire, gratuit, basé sur la confiance et la sécurité, organisé sur la commune par la commune.



L'identité de tous sera connue. Cette transparence permet d'établir la confiance. Tous nous pouvons être alternativement conducteur et passager. Une bonne occasion de faire des économies d'énergie et de belles rencontres.

Pour les personnes intéressées :

Inscription à la mairie à partir du 1^{er} juin: c'est simple et gratuit, passagers et automobilistes volontaires s'inscrivent à l'opération « Séné Pouce » et reçoivent une carte d'adhésion, ils signent une charte qui précise le règlement. La mairie photocopie la carte d'identité pour les passagers, le permis de conduire et les papiers du véhicule pour les automobilistes.

*Developpons
l'entrainde dans
les déplacements*

VIE ÉCONOMIQUE



15

Kergrippe, des lots encore disponibles

Le village d'entreprises de Kergrippe, situé à l'entrée du bourg de Séné, est prêt à accueillir de nouvelles entreprises : la phase de commercialisation a débuté. 16 lots sur 21 sont encore disponibles.

Le village de Kergrippe a été conçu comme un véritable quartier d'activités exemplaire en termes d'aménagement, d'intégration paysagère, et d'équipements. Les conditions d'accueil offertes aux entreprises sont optimales. Les porteurs de projets bénéficient notamment d'un accompagnement par un architecte-urbaniste, pour leur permettre d'optimiser l'implantation de leur projet et les coûts de construction.

Localisé dans un cadre soigné, en bordure de la réserve naturelle des Marais de Séné et le long de pistes cyclables conduisant à la mer, le projet a été conçu dans une démarche respectueuse de l'environnement. Des parkings, mutualisés sur l'espace public, permettront aux entreprises de conserver l'intégralité de leur terrain pour se développer. Kergrippe s'étend sur une surface totale de 3,7 ha. Les terrains aménagés sont prêts à construire. Ils sont commercialisés à partir de 39 280 € HT.



Une porte ouverte est organisée le 11 avril pour vous présenter le village d'entreprises de Kergrippe.

► Pour de plus amples informations sur les lots encore disponibles, contactez EADM :
02 97 01 59 91 - www.ead56.fr
accédez aux documents en flashant le code



Bienvenue aux nouveaux commerces et services



Sophro-Rando

Marie-Laure Le Clezio propose depuis peu sur la commune de Séné des séances de Sophro Rando. En parcourant les chemins côtiers, elle propose aux participants de se ressourcer au contact de l'environnement naturel.

Au programme : Marche libre, consciente, respirations, éveil des sens, et conscience corporelle. A chaque rando c'est une nouvelle expérience.

**Marie-Laure Le Clézio 06 81 94 83 99
marie.laure.leclezio.bien.etre@gmail.com**

La galerie AVOLAVI

Depuis un an, cette petite "galerie sans mur" diffuse des artistes et artisans d'art du Morbihan sur les marchés, au domicile des particuliers, ou dans des lieux atypiques... l'idée : aider les artistes à se faire connaître en favorisant la rencontre entre les œuvres et le public tout au long de l'année, et rendre l'art accessible au plus grand nombre. Peintures à l'huile, aquarelles, acryliques, tableaux de sable, encres, céramique sortent des galeries et des ateliers et s'exposent dans la rue, ou chez vous !



Vous souhaitez découvrir, à votre domicile, des œuvres originales d'artistes professionnels locaux, à des prix accessibles... contactez Carole David

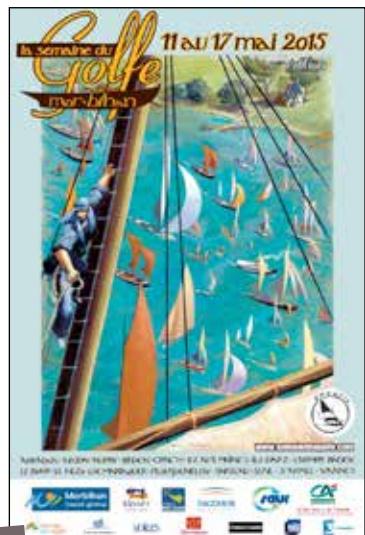
06 14 29 00 16 - caroledavid1@aliceadsl.fr



VIE ASSOCIATIVE ET VIE DE QUARTIER



La cale du passage sera réservée pour la mise à l'eau de la flottille n°2 le 11 mai



Semaine du Golfe 2015, demandez le programme !

La Semaine du Golfe hissera à nouveau son pavillon dans les ports de la commune du 11 au 17 mai. Après la réussite de l'Atlantic Challenge en juillet 2014, cette fête maritime, qui invite cette année la Croatie, proposera deux jours de rassemblement où les bateaux de caractère seront mis à l'honneur.

Pour cette 8^{ème} édition, les organisateurs en partenariat avec les associations sinagotes ont préparé un programme alléchant, mêlant accueil de flottilles, animations musicales, projections ou encore expositions. Le tout se terminant en apothéose le samedi 16 mai avec la nouvelle création d'Etienne Chouzier, suivi d'un Fest Noz et d'un feu d'artifice.

Vendredi 15 mai

13h - 16h	Escale Plaisance 60 (flottille 5) Animation du port par le bagad sponerien Lann-Bihoué et Strollard
17h	Accueil petite plaisance traditionnelle (flottille 3)
18h - 19h30	Scène : les Copains Sinagots (chants marins)
19h30 - 20h30	Animation du port par le Cercle Celtique Korollerion Bro Sine et Diatofolies (accordéons diatoniques)
20h30 - 00h	Scène : David Pasquier Group - Sacrée Bordée

Samedi 16 mai

16h - 18h	Animation du port par le bagad sponerien Lann-Bihoué et Strollard
17h	Accueil : Yoles, Voiles-Aviron, Voiliers de Travail (flottilles 1,2,6)
18h - 19h30	Scène : Vents de Bord d'Eau (chants marins)
19h30 - 20h30	Animation sur le port par le cercle celtique Flour An Halen de St Armel et Diatofolies (accordéons diatoniques)
20h30 - 00h	« Dourel », création <i>Musique à l'Image</i> d'Etienne Chouzier. 13 musiciens accompagnent en live des images vidéo de la Semaine du Golfe. Composition : Etienne Chouzier / Vidéo : Erwan Le Luhern Puis Fest Noz avec Korriganed
23h30	Feu d'artifice

Réservez vos repas !

Cette année encore des repas sont proposés le vendredi et le samedi soir sur le site de Port-Anna. Les personnes intéressées pour y participer doivent impérativement réserver et régler leur repas avant le 8 mai 2015.

Liste des points de ventes :

- Bar « Aux Joyeux Sinagots », Cadouarn en Séné - 02 97 66 52 78
- Bar PMU le « Séné marin », bourg de Séné - 02 97 66 99 90
- Bar restaurant « Le Suroit », le Poulfanc en Séné - 02 97 47 89 34
- Vand B, le Poulfanc en Séné - 02 97 69 06 22
- Autre point de vente au « Grain de Sel » Permanence de 14h à 18h30 les 5, 6, 7 et 12 mai 2015

Sur place une petite restauration sera également prévue sans nécessiter de réservation.

► Contact : Pierre Le Pecheur 06 61 74 46 84
lepecheur.p@wanadoo.fr



17

VIE CULTURELLE



Une salle Alain Coste à Grain de Sel

Après des études à l'école des Beaux-Arts de Paris, Alain Coste enseigne les arts plastiques à Paris puis au collège Jules Simon de Vannes. Il participe également à la création des ateliers artistiques de Vannes au Manoir de Trussac. En 1989, il s'installe à Séné où, aidé par quelques amis, il construit son étonnante maison en bois avec une couverture végétale, au bord du Golfe. Pour la première édition de "L'Art dans les Jardins" en juin 2009, les Sinagots viennent nombreux se promener dans le jardin des Coste. Ils y découvrent l'importance de l'œuvre d'Alain. L'artiste peint surtout au couteau, ce qui lui permet d'exprimer toute son énergie et de créer des tableaux riches en couleurs et porteurs d'une très forte dynamique. On y retrouve son caractère jovial et chaleureux.

Présentes à toutes les expositions organisées par Arts Sinagots, ses toiles sont particulièrement appréciées par les visiteurs.



Le 23 novembre 2012, Alain Coste nous a quitté à la suite d'une longue maladie. Quelques semaines plus tard, toutes les œuvres restées à son domicile disparaissent dans un incendie... A l'initiative de l'association Arts Sinagots, la salle d'expositions de Grain de Sel portera désormais le nom d'Alain Coste.

Salut, l'artiste.

Faire vivre la culture ensemble

Le *Collectif Culture et Patrimoine* a été créé début 2015. Ce nouvel espace de dialogue et de travail entre élus, associations et habitants, vient remplacer l'Office Municipal de la Culture de Séné et le comité consultatif culture et patrimoine. Une seule instance pour des missions renforcées :



La Caravane du Sel en 2012. Quand les associations se rassemblent pour faire naître de beaux projets

- ▶ Co-construction et évaluation des actions et projets mis en œuvre dans le champ culturel et patrimonial à Séné.
- ▶ Crédit de Groupes Projets élargis à d'autres acteurs et habitants pour mener ou impulser des actions précises (Journées du Patrimoine, Musée-Bar de Port-Anna, Cafés-Causeries, Fête de la Musique...).

Le Collectif Culture et Patrimoine témoigne de la volonté de continuer de faire vivre la culture ensemble à Séné. Les premiers échanges ont beaucoup porté sur l'envie de voir l'animation culturelle et patrimoniale se développer dans les villages et sur l'ensemble du territoire communal, notamment au Poulfanc. Autre idée sur laquelle s'appuyer : chaque habitant, chaque citoyen est porteur de culture, est riche de créativité, de savoir-faire, d'une histoire et d'un parcours qui lui sont propres. Et c'est cette culture de chacun qu'il faut savoir partager et valoriser pour mieux se découvrir et vivre ensemble.

21 juin 2015 : une fête au pluriel !

Fête du Vélo + L'Art dans les Jardins + Fête de la Musique : c'est une fête aux multiples facettes qui se prépare à Séné le dimanche 21 juin. En tissant des liens entre les 3 rendez-vous, les organisateurs proposent à tous les habitants une journée festive et champêtre, militante, sportive et culturelle (programme disponible début juin).

- ▶ Appel à musiciens et chanteurs : pour participer à la partie musicale de la fête, les musiciens ou chanteurs amateurs peuvent se rapprocher de la direction de la culture et de la vie associative (02 97 66 59 71).

REGARD DE SINAGOT



Séné : du bonheur à partager !

David et Ronan ont toujours le sourire lorsqu'ils évoquent leur vie à Séné

David et Ronan.

Même âge ou presque, ils partagent depuis leur enfance une passion commune et une famille : celle du handball sinagot qui les a fait grandir. Au point de s'investir en juin dernier comme co-présidents. « Forces vives » de la vie associative, ils ont accepté de nous livrer leur regard sur Séné.

Vous nous parlez de Séné...

David : Séné, j'y ai grandi, j'y ai vécu de mon enfance à aujourd'hui donc de bons souvenirs j'en ai plein la tête. Plus jeune, vivre ici c'était le bonheur. Je ne veux pas parler comme un vieux, mais si un jour j'ai des enfants je souhaite qu'ils soient heureux ici comme nous avons pu l'être. Imaginez, à peine quitté la cour de l'école ou du lycée vous vous retrouvez les pieds dans l'eau, prêt pour la baignade ou la pêche aux palourdes !

Ronan : A la différence de David, ma famille n'est pas originaire de Séné. J'y suis arrivé à 6 mois et hormis la parenthèse des études j'y ai toujours vécu. Maintenant, j'y travaille. Séné, c'est le paradis ! Dès que j'ai un moment, je vais courir sur les sentiers... et plonger une tête dans le Golfe ! Je parcours souvent les mêmes circuits dans la campagne et les marais et je continue à m'émerveiller. Séné a su garder son côté rural : il ne faut pas y toucher !

David : Ici, la ville n'a pas tout nivelé. Il y a encore des villages avec leurs particularités... et même leurs « guéguerres ». Mais Séné, c'est surtout un formidable mélange entre les pêcheurs, les chasseurs, la mer et la terre, entre les citadins et les ruraux, les jeunes et les anciens. Ce qui est sympathique, c'est que les traditions s'y perpétuent. Comme mon père, mon grand-père et mon arrière grand-père, je suis chasseur : une passion de la nature qui se transmet de génération en génération. !



Ronan : Une autre richesse de Séné, c'est sa vie associative et au-delà, l'entraide importante entre les uns et les autres. On a besoin d'un coup de main pour trouver une sono, et tout de suite une autre association nous vient en aide. D'ailleurs la section de hand n'est pas avare de coups de main à d'autres associations : on répond présents à la « semaine du golfe », au forum des associations, à des fêtes... On répond même présents quand il s'agit de défendre les couleurs de Séné lors des joutes en Août à la Rabine. Autre point positif à mes yeux : à Séné, on fait confiance aux jeunes et à leurs initiatives... au point de leur confier un badge d'accès pour pratiquer du « futsall » à Le Derf ou à Cousteau. Responsabiliser les jeunes au lieu de les montrer du doigt, pour moi, c'est une marque de confiance, un signe fort.

Quelques ombres à ce tableau idyllique...

David : Ce qui est triste à Séné, c'est de voir certains jours les volets fermés des résidences secondaires, là où il n'y a pas encore si longtemps des « petites mamies » nous saluaient quand nous descendions à la plage... Triste aussi de penser à tous les copains du hand qui ne sont pas chanceux comme je le suis et qui ne pourront pas acquérir une maison, un logement à Séné. Tôt ou tard, on risque de les perdre, et de se perdre de vue... alors qu'ils ont la même envie que nous : continuer à vivre ici !

18

Séné a su garder
son côté rural : il ne
faut pas y toucher !

à Séné, on fait
confiance aux
jeunes



Résolument utiles à Séné et à ses habitant(e)s

Notre association, Séné Avenir Solidarité, a réaffirmé sa mission lors de son Assemblée Générale de début d'année : être un lieu d'échanges, de réflexions, de propositions et aussi de critiques constructives sur toutes les questions liées à la vie communale.

Pour autant, nous sommes attentifs à l'évolution de notre société et aux épreuves qu'elle traverse. Les événements du début de l'année nous rappellent que la citoyenneté et le « vivre ensemble » en sont le socle.

C'est pourquoi nous jugeons essentiel que le plus grand nombre de citoyennes et de citoyens participent à la vie municipale de Séné. Si le rôle et la responsabilité des élu(e)s sont importants, la participation citoyenne renforce la recherche de l'intérêt général et du bien commun. Comités consultatifs, groupes de projets, réunions de quartiers... les moyens sont divers pour donner votre avis et prendre part aux décisions. Utilisez-les !

Naturellement, nous assurons le Maire, Luc Foucault, et son équipe de notre soutien résolu à la mise en oeuvre de la démocratie participative. Pour notre part, nous contribuerons à leur côté à faire vivre les débats sur la commune.

Notre Assemblée Générale a élu les membres du nouveau conseil d'administration : Gilles Morin (Limur), Pierre Chardon (Michotte), Yves Maisonneuve (Limur), Jean-Yvon Coatrieux (Langle), André Dupas (Bezidel), Yvan Fertil (Limur), Anne Marie Greninger (Cadouarn), Françoise Guerue (Le Bourg), Katy Le Gall (Kergrippe), Thierry Leman (Limur), Jean Claude Wester (Le Poulfanc).

Nous sommes à votre disposition. Contactez-nous, écrivez-nous !

*Le CA de Séné Avenir et Solidarité.
seneavenirsolidarite@gmail.com*

Comme pour toutes les collectivités, Séné va voir ses dotations sérieusement diminuées. Il n'y avait pas de surprise, contrairement à ce que le maire et ses adjoints ont voulu nous présenter au dernier conseil. Tout bon gestionnaire doit construire son budget avec la réalité. Comme le disent les responsables politiques, le choix est entre la hausse des impôts et la baisse des dépenses ! S'arc-bouter sur la non hausse des impôts est courageux, mais encore faut-il respecter l'engagement en matière de baisse des dépenses !

Et à Séné ?

Des recrutements en nombre pour les TAPS (Temps d'Activités Péri-scolaires), sans assurance que l'Etat puisse continuer à financer le dispositif et en l'absence d'un bilan sur une année entière.

Un projet de restauration scolaire avec Theix, à l'étude depuis plusieurs années. A ce jour, nous n'avons peu d'information concrète

sur ce projet. Il nous a été dit que le coût supplémentaire par repas serait de 2.50€ : une hausse de 30% qui engendrera une dépense de 160 000€/an pour la commune, rien que sur ce point. Quel sera l'impact de ce projet sur les conditions d'accueil et de vie dans les cantines (notamment pour celle de Dolto, malgré les modifications apportées dernièrement au règlement suite à nos remarques).

La baisse des dépenses ne doit pas aller avec une baisse de l'information, notamment en direction des élus de l'opposition. Exemple : nous avons découvert le projet de logements rue des écoles par des questions posées par des riverains.

Article Groupe opposition Séné Terre Mer

Budget 2015 : Pouvait bien mieux faire !

C'est le 26 mars que la Majorité municipale a présenté son projet de budget pour l'année 2015. Nous vous en livrons quelques éléments :

Dette de la commune : Quo qu'on nous dise, elle ne baisse pas pour rester supérieure à 10 millions d'Euros, chiffre qui n'a quasiment pas varié depuis 2008. A titre d'exemples, ce sont 666 000 € qu'il faudra rembourser, chaque année, rien que pour la zone du Poulfanc, et 2,5 millions d'Euros pour passer la route de Nantes en « voie douce », pour faire gagner aux utilisateurs de bus.... 30 secondes, sans savoir si Vannes poursuivra le projet !

Frais de personnels : En 2015, la barre des 4 Millions d'Euros sera franchie. Est-il raisonnable qu'une commune consacre 58% de ses charges réelles de fonctionnement au paiement des salaires ?

Urbanisme : Nous ne pensons pas que le projet d'immeuble (plus de 20 appartements) rue des Écoles soit un bon projet. Il s'agit d'une opération privée ! Est-ce que cela empêche, au moins, de donner un avis ? Nous demandons une délibération municipale spécialement consacrée à l'urbanisation de Séné. On ne peut pas indéfiniment repousser les décisions courageuses !

Restauration scolaire : le projet de mutualisation avec Theix et La Trinité-Surzur semble en bonne voie. Mais là encore, nous ne savons pas trop où nous allons : coût exact de l'opération (en investissement et en fonctionnement), incidence sur le prix des repas. Dossier à suivre...

*Pascal GANDON, Philippe PREVOST,
conseillers municipaux de Séné Action Renouveau*

Agenda

des manifestations

AVRIL

7 au 25	Exposition des Arts Sinagots «Portrait» - Grain de Sel
Mar. au Sam.	
8	Don du sang Salle des associations
Mer.	
11	Conférence « Tout sur le sureau » Jardiner en Pays Vannetais - Salle Ty Kelou
Sam.	
11-12	Salon du modélisme Séné Rail Miniature et Gwened Miniatures - Gymnase Cousteau
Sam. et Dim.	
12	Courses hippiques Hipodrome de Cano
Dim.	
15 au 18	Animation gratuite Pump Track Gymnase le Derf
Mer. au Sam.	
17	Pump Track - Nocturne - 18h-22h Gymnase Le Derf
Ven.	
19	Vide-Grenier FC Séné - Gymnase Cousteau
Dim.	
26	Foire à la Puériculture Hatoup Diwan - Gymnase Cousteau
Dim.	



Programme page 16

MAI

2	Soirée Musiques Actuelles Assoskipik - Salle de Limur
Mai.	
10	Course Nature Séné Athlétisme - Départ du Bourg
Dim.	
15-16	Semaine du Golfe Port-Anna
Ven. et Sam.	
19	Repas des Ainés Gymnase Le Derf
Mar.	
24 au 9	Exposition de l'Atelier Bleu Salle des expositions
juin	
30	Opération Golfe Propre Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan
Sam.	

JUIN

Tout le mois	Mois des associations Grain de Sel spectacles, expositions, animations
3	Don du sang Salle de Limur
Mer.	
6	Initiation aux danses écossaises Alba Bihan - Salle des associations
Sam.	
7	Tournoi de jeunes Séné FC - Stade Le Derf
Dim.	
13	30 ans des Amis de Kerarden - Grain de Sel Kermesse de l'Ecole Claude Aveline
Sam.	
20	Kermesse de l'Ecole Albert Guyomard
Sam.	
21	Fête du Vélo - Séné Nature Environnement L'Art dans les Jardins - Arts Sinagots Fête de la Musique
Dim.	
27	Kermesse de l'Ecole Françoise Dolto ULTRA Marin/ Raid du Golfe - Départ du bourg
Sam.	
28	Kermesse de l'Ecole Sainte-Anne
Dim.	

